

DELIBERATION

du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Séance du 26 janvier 2023

I. DELIBERATIONS, INFORMATIONS ET DEBAT D'ORIENTATION GENERAL

1.2 – Recherche

1.2.1 – Attribution de prix « Expose ta thèse » dans le cadre du forum jeunes chercheurs 2022

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU *le code de l'Education et notamment son Art. L.712-2 ;*
VU *les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en séance le 12 octobre 2017.*

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **Approuve avec 23 voix pour, l'attribution des prix au titre du concours « Expose ta thèse » organisé dans le cadre du forum jeunes chercheurs 2022. Le détail est annexé à la présente.**

Le Mans, le 27 janvier 2023

Le Président de l'Université du Mans

Pascal LEROUX

Nombre de membres en exercice lors de cette séance : 36

**CONCOURS « EXPOSE TA THÈSE »
FORUM JEUNES CHERCHEURS – 18 NOVEMBRE 2022**

▪ **REGLEMENT**

Dans le cadre du Forum Jeunes Chercheurs, les doctorant.e.s de 3^{ème} année doivent réaliser un poster pour présenter leur travail de thèse de manière compréhensible aux non spécialistes et participer au concours « Expose ta thèse ».

La **participation** à ce concours est **obligatoire** dans le plan de formation des doctorant.e.s (validation de 8 heures pour un poster en langue française et sous réserve de non recyclage d'un poster spécialisé présenté dans un colloque).

Le poster doit nécessairement comporter :

- un titre, qui peut être différent de celui la thèse, court et original
- votre identité : formation, année de thèse, photo, ED, laboratoire de recherche, encadrement de thèse,...
- le résumé de vos travaux de thèse : contexte, objectifs, résultats attendus et retombées scientifiques (publications, congrès, ...)
- vos compétences et projet professionnel : compétences acquises ou à acquérir, carrières envisagées

Il pourra aussi comporter:

- vos partenaires et financeurs : locaux (plateformes,...), nationaux, européens, internationaux
- les retombées socio-économiques de vos travaux : brevet, start-up ou associations, ...

▪ **DEROULEMENT**

Les posters seront déposés électroniquement sur la plateforme *Sciencesconf.org* pour le vote du public (personnels et doctorant.e.s). Une exposition sera organisée à la Maison de l'Université, à la B.U. et à E.V.E. avant le Forum. Douze à quinze posters seront présélectionnés par les directeur et directeurs-adjoints manceaux des ED, qui examineront les posters d'une ED différente de la leur.

Leurs auteurs disposeront de 5 minutes pour présenter oralement leurs travaux lors du Forum. Ils devront au cours de cet exposé faire preuve d'un effort de vulgarisation, afin que le jury* et les doctorant.e.s de toutes les disciplines puissent apprécier leurs travaux**. Trois doctorant.e.s seront distingué.e.s et récompensé.e.s par le jury.

Les prix seront remis aux lauréats le vendredi 18 novembre :

- Prix du public : 300 €
- 3^{ème} prix du jury : 200 €
- 2nd prix du jury : 300 €
- 1^{er} prix du jury : 500 €

▪ CALENDRIER

- 26 septembre-09 octobre :
 - Dépôt du poster A4, format paysage .pdf, sur <https://forumjc2022.sciencesconf.org/>
- 10 octobre-16 octobre :
 - Sélection des posters par les directeurs et directeurs-adjoints des ED qui examineront les posters d'une ED différente de la leur, pour les auditions finales
- 17 octobre-10 novembre :
 - Vote du public*** sur <https://forumjc2022.sciencesconf.org/>
- Avant le 1er novembre :
 - Pour les candidat.e.s sélectionné.e.s et pour les candidat.e.s volontaires, impression et dépôt du poster papier **format paysage A0**, au pôle doctoral
- 02 novembre – 18 novembre :
 - Exposition des posters (hall de la Maison de l'Université, B.U., E.V.E.)
- 18 novembre après-midi :
 - Audition des candidat.e.s sélectionnés dans le cadre du Forum Jeunes Chercheurs

*Composition du jury pour les auditions:

- Un.e représentant.e de Le Mans Métropole
- Un.e représentant.e de Laval Agglo
- Un.e représentant.e de Le Mans Innovation
- 3 membres du Conseil du Pôle Doctoral
- Le Vice-président Recherche
- La directrice du Pôle Doctoral
- La Responsable CSTI
- Le Responsable du Pôle Doctoral

**Critères d'appréciation générale :

- Originalité du travail présenté
- Retombées scientifiques et sociétales de la recherche

Critères d'appréciation des posters :

- Créativité de la conception du poster, qualité de la réalisation graphique
- Clarté et vulgarisation du contenu

Critères d'appréciation des auditions :

- Accessibilité du langage
- Illustration du propos (humour, métaphores, exemples...)
- Intérêt suscité

*** Un seul vote par personne avec une adresse institutionnelle